

QUESTIONS/RÉPONSES Fermeture partielle de la bibliothèque

MISE À JOUR 1^{ER} OCTOBRE 2020

À partir du 1^{er} octobre, la bibliothèque offrira des services réduits suite au basculement dans la zone rouge de la grande région de Montréal due à la pandémie de Covid-19.

Quels sont les services offerts?

- Prêts pour emporter sur réservation
- Cueillette des réservations sans rendez-vous
- Accès aux comptoirs de prêts et d'abonnement
- Aucun accès aux rayonnages ou aux postes informatiques
- Retour des documents dans la chute à livres extérieure en tout temps
- Abonnement
- Annulation de toutes les animations en présence
- Le prêt de livres numérique est accessible en tout temps : <https://deux-montagnes.pretnumerique.ca/>

- Réservez vos documents dès maintenant :
 - Par le catalogue Koha : <http://bibliotheque.ville.deux-montagnes.qc.ca/> bouton Mon dossier
 - Par téléphone au 450 473-2796 option 5, durant les heures d'ouverture régulières.
 - Vous recevrez un appel lorsque vos documents seront prêts
 - Passez les chercher dans un délai de 4 jours.

Consultez notre site web ainsi que la page Facebook de la Ville de Deux-Montagnes pour suivre l'évolution de la situation. Si vous avez besoin d'aide pour réserver des documents, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone ou courriel. Nos heures d'ouverture habituelles sont maintenues.

Mesures sanitaires

Quelles sont les mesures préventives mises en place par la bibliothèque ?

En plus des consignes sanitaires appliquées, d'autres mesures sont prises pour faciliter l'expérience et veiller à la santé des usagers et du personnel:

- Marquage au sol et signalisation afin de rappeler la distance physique à respecter;
- Installation de station de désinfectant pour permettre le lavage des mains;
- Désinfection quotidienne des comptoirs, bureaux, chariots, chaises et tables utilisées par le personnel avec une solution désinfectante;
- Période de quarantaine de 24 heures imposée aux documents retournés.

Dois-je désinfecter mes livres en rentrant à la maison? Ou avant de les retourner à la bibliothèque?

Veillez ne pas nettoyer les documents afin d'éviter de les endommager et que des frais de remplacement soit portés à votre dossier.

Par mesure préventive, les documents seront mis en quarantaine pour une durée de 24 heures dès leur sortie de la chute à documents et seront retournés sur les rayonnages après cette période qui est celle prescrite par les autorités sanitaires.

Retours

Je dois rendre un document, comment faire?

Tous les documents doivent être retournés dans la chute à livres extérieure. Celle-ci est ouverte en tout temps.

Nous vous invitons à respecter les règles de distanciation physique lors de l'utilisation de la chute.

Notez qu'en raison de la mise en quarantaine des documents à leur retour pendant un minimum de 24 heures, il y aura un délai entre le moment où vous rapporterez les livres et celui où ils seront retirés de votre dossier. Ceci ne vous empêchera pas de faire des réservations de documents.

Mes documents arrivent à échéance, vais-je accumuler des frais de retard?

Des frais de retard commencent à s'accumuler 2 jours après la date de retour prévue des documents afin que les livres terminent leur quarantaine de 24h. Vous pouvez déposer vos documents en tout temps dans la chute à livres extérieure.

Prêt de document

Je veux emprunter un document, est-ce que je peux?

Oui ! Nous avons mis en place un service de prêt à emporter. Réservez les titres souhaités via votre dossier en ligne (maximum de 10) ou par téléphone. Nous préparerons votre commande en respectant les consignes sanitaires, puis nous vous contacterons pour vous aviser que les documents sont prêts. Vous aurez un délai de 4 jours pour venir les chercher.

Chaque commande sera méticuleusement préparée en prenant soin de respecter toutes les directives sanitaires en vigueur.

De plus, les ressources numériques de la bibliothèque sont disponibles en tout temps au <http://bibliotheque.ville.deux-montagnes.qc.ca/> dans les sections Livres numériques et Ressources numériques situées à droite de la page d'accueil du site web.

Abonnement

J'aimerais m'abonner, que puis-je faire?

Vous pouvez vous présenter à la bibliothèque avec une preuve d'adresse, il nous fera plaisir de procéder à votre abonnement et de vous informer de nos différents services.

Mon abonnement arrive à échéance, que dois-je faire?

Veuillez-vous présenter à la bibliothèque avec une preuve d'adresse, nous mettrons votre dossier à jour.

Services à distance (Prêts entre bibliothèques (P.E.B.))

Je suis un-e utilisateur·trice des P.E.B., est-ce que le service est maintenu?

Oui, le service est maintenu. Vous pouvez faire une demande par téléphone. Les retours de P.E.B. doivent être déposés dans la chute à livres, qui est ouverte en tout temps.

Bibliothèque en ligne

Je n'ai pas mon NIP pour accéder aux services en ligne ou aux livres et ressources numériques, comment puis-je l'avoir?

Veuillez communiquer par téléphone avec la bibliothèque durant nos heures d'ouverture régulières.

Quels sont les services numériques disponibles?

En plus du prêt à emporter, la bibliothèque de Deux-Montagnes offre à ses abonnés l'accès à la bibliothèque en ligne <http://bibliotheque.ville.deux-montagnes.qc.ca/> dans les sections Livres numériques et Ressources numériques situées à droite de la page d'accueil du site Web.

- prenumerique : pour le prêt de livres numériques
- Biblimags : pour la lecture de revues et magazines numériques
- Toutapprendre : pour des centaines de formation en ligne sur des sujets variés (langues, musique, programmation, bureautique, activités de type « DIY » et plusieurs autres.
- Encyclopédies et dictionnaires
- Tap Touche : pour apprendre votre doigté au clavier et améliorer vos communications écrites
- Eureka.cc : pour trouver des articles de journaux locaux, nationaux et mondiaux

Programmation d'activités

Je devais participer à une animation en bibliothèque, est-ce qu'elle sera reportée?

Tous les événements sont annulés. Une nouvelle programmation sera disponible lorsque la Direction de la santé publique en donnera l'autorisation. Il est possible qu'une version virtuelle soit offerte de certaines activités, la bibliothèque communiquera avec les personnes inscrites.

Est-il possible de communiquer avec la bibliothèque?

Oui. Pour nous contacter :

- Par téléphone : 450 473-2796 (option 5)
- par courriel au biblio@ville.deux-montagnes.qc.ca

La bibliothèque est ouverte selon l'horaire régulier :

HORAIRE RÉGULIER (1er sept - 31 mai)

Lundi: 13h à 20h

Mardi: 13h à 20h

Mercredi: 10h à 20h

Jeudi: 13h à 20h

Vendredi: 13h à 20h

Samedi: 10h à 16h30

Dimanche: 13h à 16h30